



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Plan d'action et budget 2021

La MRC du Haut-Saint-François poursuit son virage vert

COOKSHIRE-EATON, le 4 décembre 2020 – En 2020, la MRC se faisait confier de nouveaux moyens pour mettre en branle son virage vert. En 2021, elle poursuivra cette lancée avec encore plus d'actions concrètes.

Le dôme récemment construit sur le site de l'écocentre de Bury permettra de recevoir (gratuitement) de nouvelles matières. Notamment les agrégats et la tubulure d'érablière qui y sera conditionnée afin d'en recycler le plastique. L'« Étude d'opportunité pour améliorer la gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Saint-François en tandem municipalités-MRC » déposée en 2020 propose plusieurs recommandations que la MRC mettra en pratique. Pour y parvenir, la MRC ajoute une ressource humaine à son département de l'environnement.

La MRC augmentera le nombre d'écocentres mobiles afin d'en faire bénéficier toutes les municipalités du Haut-Saint-François. Ces dernières pourront également, si elles le souhaitent, mettre à la disposition de leurs citoyens un centre de dépôt pour les résidus domestiques dangereux (RDD). La MRC coordonnera le volet communication du mouvement J'y participe (visant à réduire le volume de déchets destinés à l'enfouissement en instituant de bonnes pratiques de triage à la source) initié par les municipalités de Dudswell, East Angus et Weedon. En bref, nos municipalités gagnent sur deux fronts : moins de dépenses en enfouissement et plus de retour de redevances à la performance.

La MRC s'impliquera de façon marquée avec les régies intermunicipales et services municipaux d'incendie en triplant le montant alloué à ce poste budgétaire. Avec la mise à jour du schéma d'aménagement incendie (que la MRC prévoit adopter en 2021) elle prend du galon en augmentant son niveau de responsabilité en coordination de son suivi. Sans oublier le nouveau poste budgétaire de la route 257 : la MRC fera la gestion du projet de réfection de la route et de son entretien pour les 40 prochaines années. De plus, elle coordonne les efforts de développements du comité de la route 257 (composé de représentants des 5 municipalités concernées et de la MRC). Parmi les autres faits saillants des projets en cours, notons la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement, la préservation du ciel étoilé, le développement du parc régional du Marécage-des-Scots, la desserte IHV pour 100 % de la population, ainsi que la démarche Ose le HAUT.

Comme à l'habitude, le budget se veut prodéveloppement. Il financera aussi les différents projets du Plan d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) de son CLD. Le CLD voit son budget d'exploitation rehaussé et prévoit bonifier des dossiers tels que le Circuit des sheds panoramiques et ceux du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Sa coordonnatrice en économie circulaire déploiera son expertise auprès des entrepreneurs du Haut-Saint-François. Le CLD crée

un nouveau fonds pour venir en aide aux entreprises : le Fonds d'aide à l'amélioration de la productivité (FAAP).

Les municipalités du Haut-Saint-François démontrent leur confiance en leur MRC en lui confiant les moyens de réussir ce plan d'action 2021. Tous les efforts ont été mis en œuvre afin de générer le maximum de revenus en réalisant le plus d'économies possible. Malgré ces nouvelles responsabilités, le conseil de la MRC en est arrivé à une augmentation limitée à 3,9 % en quotes-parts pour un budget total de 4 069 030 \$ pour 2021.

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 22 521 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfq.ca

Informations :

Robert G. Roy

Préfet

819 560-8400 poste 2106

prefet.mrc@hsfq.ca